



Circuit de 8 jours
Du 31 Mars au 7 Avril 2027



L'ÉGYPTÉ

*Du Caire au fil du Nil
(3 nuits à l'hôtel, 3 nuits en croisière
et 1 nuit en train couchette)*

L'Égypte fascine par son histoire millénaire, ses trésors antiques et les paysages qui s'étendent le long du Nil. Du Caire aux rives du fleuve, ce voyage invite à découvrir une Égypte aux multiples visages.



Jour 1 : Mercredi 31 Mars

DOMICILE (Ille et Vilaine) - AEROPORT DE NANTES - LE CAIRE

- Départ de votre **domicile (Ille et Vilaine)**. Transfert en autocar vers **l'aéroport de Nantes**.
Convocation, formalités d'enregistrement à **l'aéroport de Nantes**.
Collation midi incluse à l'aéroport.
- **12 h 35 (horaire sous réserve)** : Envol sur vol spécial de **Nantes** à destination du **Caire**.
- **17 h 15 (heure locale)** : Arrivée à l'aéroport du **Caire**.
- Accueil par votre guide et transfert en autocar à l'hôtel au Caire.
Installation à l'hôtel pour **2 nuits**. Dîner et nuit.





Jour 2 : Jeudi 1er Avril

LE CAIRE

- Petit-déjeuner.
Journée découverte au Caire.
- **Visite du Grand Musée Égyptien (GEM)**, situé sur le plateau de Gizeh à proximité des pyramides. Consacré à plus de 3 000 ans d'histoire égyptienne, il abrite une exceptionnelle collection de plus de 100 000 objets, dont le trésor de Toutankhamon, présenté dans son intégralité, ainsi que de monumentales statues de Ramsès II et d'autres pharaons.
Découverte de l'architecture spectaculaire du musée, qui associe lignes contemporaines et références à l'Égypte antique.
- Déjeuner en ville.
- **Promenade à Khan el-Khalili**, l'un des quartiers les plus emblématiques du vieux Caire et l'un des plus anciens souks de la ville, entouré notamment par les mosquées Al-Houssein et Al-Azhar.
- Retour à l'hôtel. Dîner et nuit.





Jour 3 : Vendredi 2 Avril

LE CAIRE - ASSOUAN (vol intérieur)

- Petit-déjeuner à l'hôtel.
- Transfert vers **l'aéroport du Caire** et envol **en direction d'Assouan**. Arrivée et accueil à l'aéroport.
- Départ pour la **visite des alentours d'Assouan**, le haut barrage et le temple de Philae. À la fin du siècle dernier, fut construit le **premier barrage d'Assouan**. Le second, qui a donné naissance au Lac Nasser, fut inauguré par le Président Sadate le 15 janvier 1971, et permet une irrigation abondante et continue de la Vallée du Nil.
- Puis **visite du temple de Philae** : dédié notamment à la déesse Isis. Menacé par la montée des eaux après la construction du Haut-Barrage, le temple fut entièrement démonté puis reconstruit sur l'île voisine d'Agilkia dans le cadre d'une exceptionnelle opération menée sous l'égide de l'UNESCO.
- Transfert vers **votre bateau de croisière**. Déjeuner à bord. Installation dans votre cabine pour **3 nuits**. Dîner et nuit à bord.
- **Spectacle "Son et Lumière" en français au Temple de Philae**.

Votre bateau de croisière : Le MS Golden Boat Nile Cruise 5* (NL) (ou similaire)

Le **MS Golden Boat**, est un navire de croisière **5 étoiles** au style élégant et confortable, idéal pour découvrir les paysages du Nil. Il dispose de **43 cabines** réparties sur plusieurs ponts. Les cabines sont équipées d'une **salle de bains privative avec douche ou baignoire**, de la **climatisation**, d'un **minibar**, d'une **télévision**. Elles disposent également de **larges fenêtres** permettant de profiter de la vue sur le Nil.

Pour votre confort à bord, le bateau dispose d'un **restaurant**, d'un **bar**, d'une **piscine** sur le pont soleil ainsi que de différents espaces dédiés à la détente. Le pont soleil, aménagé avec des **transats** et des **espaces ombragés**, permet de profiter pleinement des paysages du Nil tout au long de la navigation. Le bateau propose également des services de **massage** et des équipements de **remise en forme**.





Jour 4 : Samedi 3 Avril

ASSOUAN - ABOU SIMBEL - KOM OMBO - EDFOU

- Petit-déjeuner à bord.
- Départ matinal en autocar pour l'**excursion aux temples d'Abou Simbel** pour profiter du lever de soleil sur ce lieu magique.
Grâce à l'extraordinaire sauvetage mis en place par l'UNESCO, les deux temples creusés dans la roche ont été transportés à 210 mètres de leur emplacement d'origine et 65 mètres plus haut. Les quatre statues colossales d'une hauteur de 20 mètres, placées à l'entrée du grand temple, sont sculptées directement dans la montagne.
- Retour à bord et déjeuner.
- Navigation vers **Kom Ombo et visite de son temple ptolémaïque**, consacré à deux divinités : Sobek, le dieu crocodile, et Haroéris, une forme d'Horus à tête de faucon.
- Reprise de la **navigation vers Edfou**. Dîner et nuit à bord.





Jour 5 : Dimanche 4 Avril

EDFOU - LOUXOR

- Petit-déjeuner à bord.
- Visite guidée **d'Edfou**. À 50 kilomètres au sud d'Esna, le **temple d'Horus**, dédié à Horus le faucon, commencé en 237 par Ptolémée III, est entièrement construit en grès. Remarquable par son plan harmonieux et sa conversation exceptionnelle. Dégagé par l'égyptologue français Mariette, c'est un véritable livre ouvert : du pylône d'entrée au sanctuaire, la progression de la visite vers le Naos évoque la vie sacrée qui régnait dans le temple.
- Retour à bord pour le déjeuner et **navigation vers Louxor**.
- **Visite du Temple de Louxor**, qui fut essentiellement l'œuvre de trois grands pharaons : Aménophis III, Toutankhamon et Ramsès II.
- Retour à bord. Dîner et nuit.





Jour 6 : Lundi 5 Avril

LOUXOR - LE CAIRE (train couchette)

- Petit-déjeuner à bord.
 - **Traversée du Nil pour la visite de la rive ouest de Thèbes (Louxor).**
Visite de La vallée des Rois : célèbre nécropole royale où furent creusées de nombreuses tombes de pharaons du Nouvel Empire. C'est ici que fut découvert en 1922 le tombeau de Toutankhamon.
Découverte de Médinet Habu : l'un des ensembles monumentaux les mieux conservés de Louxor, notamment connu pour ses impressionnants reliefs et ses décors polychromes.
Passage devant les colosses de Memnon : ces statues monolithes de 20 mètres de haut se trouvaient de chaque côté de l'entrée d'un temple et représentent le pharaon assis sur son trône.
 - Déjeuner au restaurant.
Visite du spectaculaire temple de Karnak, vaste complexe religieux développé pendant plusieurs siècles par les pharaons successifs. Vous découvrirez notamment sa célèbre salle hypostyle et ses 134 gigantesques colonnes.
- En fin de journée, transfert à **la gare de Louxor pour le retour au Caire en train couchette (2 personnes par couchette)**
- Dîner et nuit à bord.





Jour 7 : Mardi 6 Avril

LE CAIRE

- Petit-déjeuner à bord.
Arrivée au Caire.
- Départ pour la **nécropole de Saqqarah**, elle s'étend sur 8 km de long et 2 km de large. C'est la plus riche que l'on connaisse en dehors des Vallées des Rois et des Reines. Avec le tombeau, Palais du Roi Djeser, la "pyramide à degrés" compte parmi ses monuments les plus célèbres. Dans le caveau du Roi Ounas sont gravés les fameux "textes des pyramides" (plus anciens textes religieux de l'Histoire de l'Humanité). A l'écart du site même, se dressent les pyramides "rouge" et "rhomboïdale", ainsi appelées en raison de leurs pentes irrégulières.
- Déjeuner.
- Départ pour la **découverte du plateau de Gizeh**, où se dressent les **trois grandes pyramides de Khéops, Khéphren et Mykérinos**, seules survivantes des Sept Merveilles du monde antique. A leur pied, veille **le sphinx**, statue mythique d'un lion à la tête (70 m de long - 20 m de hauteur)
- Installation à l'hôtel pour **1 nuit**. Dîner et nuit.





Jour 8 : Mercredi 7 Avril

LE CAIRE - AEROPORT DE NANTES - DOMICILE

- Petit-déjeuner à l'hôtel.
- **Continuation de la visite du Caire avec le Quartier Copte**, sans aucun doute l'un des quartiers les plus charmants de la capitale égyptienne, déclaré au patrimoine mondial de l'UNESCO.
Découverte de l'Église suspendue (El Moallaqa), dédiée à la Vierge Marie, construite au-dessus d'une ancienne tour romaine, célèbre pour ses icônes byzantines et sa charpente en forme d'arche de Noé, **de l'Église Saint-Serge et Saint-Bacchus** (Abu Serga), bâtie sur l'emplacement supposé où la Sainte Famille trouva refuge durant sa fuite en Égypte. Continuation vers **la Synagogue Ben Ezra**, un lieu de culte juif historique, symbole de la coexistence religieuse du quartier.
- Déjeuner et transfert à **l'aéroport du Caire**.
Convocation, formalités d'enregistrement.
- Collation du soir libre.
- **18 h 10 (horaire sous réserve) : Envol vers l'aéroport de NANTES.**
- **23 h 25 (heure locale) : Arrivée à l'aéroport de Nantes.**
- **Transfert en autocar vers l'Ille et Vilaine puis vers votre domicile.**

N.B : Les horaires de vols sont donnés sous réserve de modification. L'ordre des visites peut être inversé, elles peuvent être modifiées suite à des faits impondérables (temps de navigation, passages des écluses, trafic routier, affluence sur les sites). Certains changements indépendants de notre volonté pourraient être apportés. La croisière est soumise aux conditions météo.

PRIX PAR PERSONNE :



3100 € (*sans assurance*)

Ce prix comprend : La prise en charge à votre domicile (Ille et Vilaine) aller/retour - Le transfert en autocar vers l'aéroport de Nantes aller et retour - Les vols Nantes / Le Caire / Nantes sur vols spéciaux - Les taxes aéroport - Le vol intérieur Le Caire / Assouan - Les transferts aéroport / hôtel / aéroport - La pension complète de la collation midi du 1er jour au déjeuner du 8ème jour - L'hébergement en hôtel 5* au Caire (normes locales) pour 3 nuits - L'hébergement à bord d'un bateau de croisière 5* (normes locales) pour 3 nuits (Ms Golden Boat ou similaire) - La nuit en train couchette Louxor / Le Caire pour 1 nuit (couchage de 2 personnes) - Le forfait boissons : eau minérale + 1 bière (33 cl) à chaque repas + café le midi - Les autocars climatisés durant les visites - Les frais d'entrées dans les monuments mentionnés au programme - Le spectacle Son et Lumière au Temple de Philae - Les services de guides égyptologues francophones de l'arrivée au Caire jusqu'au départ - Les écouteurs pour mieux entendre les commentaires des guides - Les services d'un accompagnateur Aven Tour - Les frais de visa (obtenu par nos soins) - Les pourboires obligatoires (porteurs de bagages aux hôtels, les serveurs aux restaurants..)

Ne comprend pas :

- Le supplément chambre individuelle : 540 € (nombre limité, sous réserve de disponibilités à la réservation et sauf dans la nuit dans le train avec couchette à 2 personnes)
- **Les assurances assistance, rapatriement et annulation : 95 €**
- Les pourboires usuels aux guides, aux conducteurs et au personnel du bateau

Formalités : Passeport français valable 6 mois après la date de retour.

Visa touristique obligatoire (obtenu par nos soins)

Assurance Voyage

Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnies : Mutuaide Assistance, Agrément N°4021137 et Groupama Rhône Alpes Auvergne, Agrément N°4060477 – Entreprises d'assurance agréées en France et régies par le Code des assurances français

Produit : GALAXY SA

Mutuaide
Assistance



Ce document est une présentation synthétique des principales caractéristiques du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation pré contractuelle et contractuelle.

De quel type d'assurance s'agit-il ?

GALAXY SA est un contrat d'assurance groupe dont l'objet est de couvrir l'Assuré à l'occasion et au cours de son voyage.



Qu'est-ce qui est assuré ?

Formule « Multirisque »

ANNULATION DE VOYAGE

Jusqu'à 16 000 € par personne et 40 000 € par événement

VOL MANQUE

Jusqu'à 50 % du montant total de votre forfait initial ou 80 % du montant total de votre vol sec

BAGAGES

Jusqu'à 2 000 € par personne et 10 000 € par événement

FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR

INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE

Jusqu'à 7 500 € par personne et 70 000 € par événement

RESPONSABILITE CIVILE VIE PRIVEE

Jusqu'à 1 000 000 € par événement

RETOUR IMPOSSIBLE

Jusqu'à 10% du montant du voyage / nuit / personne avec un minimum de 50 € (maximum 5 nuits)

ASSISTANCE RAPATRIEMENT

Transport / rapatriement
Frais de prolongation de séjour
Frais médicaux à l'étranger jusqu'à 150 000 €
Rapatriement du corps
Retour anticipé
Assistance juridique
Frais de recherche et de secours jusqu'à 7 500 €

Option « Garantie des prix »

En extension à la formule « Multirisque »
Jusqu'à 8% du prix du voyage TTC et avec un maximum de 200 € par personne et 4 000 € par contrat

Option « Protection Sanitaire » en cas d'épidémie

ANNULATION PROTECTION SANITAIRE

ASSISTANCE PROTECTION SANITAIRE



Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

✗ Les conséquences de la défaillance de l'organisateur du voyage,

✗ Les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires, les attentats, sauf stipulation contraire à la garantie,

✗ Les conséquences de la désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,

✗ La pollution, les catastrophes naturelles sauf stipulation contraire à la garantie,

✗ Les épidémies et pandémies, sauf stipulation contraire à la garantie,

✗ Les frais médicaux dans le pays de domicile.



Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

Les principales exclusions du contrat

- ✗ Les frais engagés sans l'accord préalable du Service Assistance,
- ✗ La participation volontaire d'un Assuré à des émeutes ou grèves, rixes ou voies de fait,
- ✗ Les conséquences de l'usage de médicaments, de drogues, de stupéfiants et produits assimilés non ordonnés médicalement, et de l'usage abusif d'alcool,
- ✗ Tout acte intentionnel de l'Assuré pouvant entraîner la garantie du contrat.

Le contrat comporte par ailleurs certaines restrictions

- ✗ Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation du voyage ou, au plus tard, la veille du 1^{er} jour d'application du barème de frais d'annulation.
- ✗ Sur un même contrat, tous les Assurés doivent avoir souscrit la même formule.
- ✗ L'option « Garantie des prix » doit être souscrite simultanément à la formule « Multirisque ».
- ✗ L'Assuré doit être domicilié dans l'un des pays membres de l'Union Européenne, au Royaume Uni, en Suisse, Norvège, Andorre, Liechtenstein, San Marin, Gibraltar, dans les DROM et dans les COM.



Où suis-je couvert(e) ?

Les garanties s'appliquent dans le monde entier, à l'exception des pays en état de guerre civile ou étrangère, d'instabilité politique notoire, ou subissant des mouvements populaires, émeutes, actes de terrorisme, représailles, restriction à la libre circulation des personnes et des biens (quel qu'en soit le motif, notamment sanitaire, de sécurité, météorologique, etc.) ou désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité.



Quelles sont mes obligations ?

- A la souscription du contrat

L'Assuré est tenu de régler la cotisation.

L'Assuré est tenu de répondre exactement aux questions posées par l'Assureur notamment dans le formulaire de déclaration lui permettant d'apprécier les risques pris en charge.

-En cas de sinistre

- Au titre des garanties d'assurance, l'Assuré doit déclarer son sinistre dans les 5 jours ouvrés à partir du moment où il a connaissance du sinistre.

- Au titre des prestations d'assistance, l'Assuré doit contacter le plateau d'assistance et obtenir son accord préalable avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense.

Dans tous les cas, l'Assuré est tenu de fournir à l'Assureur toutes pièces et documents justificatifs nécessaires à la mise en œuvre des garanties d'assurance et des prestations d'assistance prévues au contrat.



Quand et comment effectuer les paiements ?

La cotisation est payable à la souscription du contrat, par tout moyen de paiement accepté par l'agence de voyage.



Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

Début de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage », « Informations voyage » et « Garantie des prix » prennent effet le jour de la souscription du présent contrat.

Toutes les autres garanties prennent effet le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Droit de renonciation

Conformément à l'article L112-10 du Code des Assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par ce nouveau contrat, peut renoncer à ce nouveau contrat, sans frais ni pénalités, tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie, et dans la limite d'un délai de trente jours calendaires à compter de la conclusion du nouveau contrat.

Fin de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage » et « Informations voyage » expirent le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

La « Garantie des prix » expire 20 jours avant le jour de votre départ en voyage.

Toutes les autres garanties expirent le dernier jour du voyage (lieu de dispersion du groupe), avec une durée maximale de 90 jours consécutifs.



Comment puis-je résilier le contrat ?

La résiliation du contrat n'est pas autorisée.